



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20/03/2025

La FGTA-FO exprime sa préoccupation face à une possible discrimination syndicale chez LOGISTA

La FGTA-FO tient à exprimer sa vive préoccupation concernant la situation de notre délégué syndical central chez LOGISTA.

Après avoir légitimement demandé une promotion, ce dernier se retrouverait-il contraint aujourd'hui de devoir quitter l'entreprise ? Cette situation interpelle et soulève des questions importantes sur le respect des droits syndicaux et des obligations légales de l'employeur.

Des actions choquantes ont été menées contre notre représentant, et il semble que la direction n'ait pas pris les mesures nécessaires pour le protéger, comme elle aurait dû le faire, conformément à ses obligations légales. La FGTA-FO rappelle que chaque partie prenante doit assumer ses responsabilités pour garantir un environnement de travail juste et équitable.

La FGTA-FO soutiendra toutes les actions visant à rétablir la justice sociale et à défendre les droits de nos représentants ainsi que de l'ensemble des salariés.

La FGTA-FO réaffirme son engagement indéfectible envers son délégué syndical central et appelle à prévenir et combattre toutes formes de discriminations et de harcèlement, qu'elles soient dirigées contre nos représentants ou contre n'importe quel salarié. Nous continuerons à œuvrer sans relâche pour que les principes de justice et d'équité soient respectés au sein de toutes les entreprises.

Contacter la FGTA-FO

Angélique Bruneau, secrétaire générale-adjointe en charge de la grande distribution
06 72 54 04 97 / angelique.bruneau@fgta-fo.org